

## « Responsabilité sociale et environnementale : la part des entreprises, la part des salariés. Réflexions à la lumière de la pensée de Georges Bataille »

### Résumé

La morale des affaires en Europe place l'entreprise au sein d'un contentieux sociétal qui combine une mission économique de création de richesse et une mission sociale de création de valeur pour ses parties prenantes et la collectivité (Chassagnon et Dubrion, 2015)<sup>1</sup>. Cette injonction paradoxale née du rapprochement entre l'entreprise et la société (entreprise-providence) a donné lieu à l'emploi d'un vocabulaire particulier avec des concepts comme « éthique des affaires », « responsabilité sociale », « efficacité », « acceptabilité », faisant référence à des notions de bien et de mal, d'autant plus confondantes qu'elles varient en fonction des contextes nationaux et culturels. Ce revirement dans le mode de gouvernance des sociétés trouve ses sources à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle à la suite de scandales économiques et financiers, et notamment aux États-Unis, et émerge pour rassurer une opinion publique attentive à la probité en affaires. Il s'agit dès lors de qualifier les bons ou les mauvais comportements de manière empirique (gestion intègre, confiance, respect des contrats, des personnes, loyauté) ou selon le respect de normes édictées par l'Organisation internationale de normalisation dite ISO, de codes de bonnes pratiques, de recommandations de comités d'éthique c'est-à-dire en écho à pensée de Bataille (1949 [1976], p.121)<sup>2</sup> de références émanant d'une "autorité morale inattaquable". La responsabilité sociale et environnementale des entreprises dite RSE peut prendre différentes formes selon les sociétés : objectifs de réduction de rejets polluants, l'adoption d'éco-gestes au quotidien, application de chartes éthiques pour les relations sociales en passant par des actions de mécénat et de proximité.

Si la RSE est souvent mise en œuvre depuis "le haut" par les directions des organisations avec l'application de principes et de règles, quel rôle jouent les salariés en s'impliquant dans des opérations locales dont l'initiative est interne à l'entreprise : opération de ramassage de mégots de cigarettes, participation à une course solidaire, don de temps à une association d'intérêt général ? Nous fondons notre analyse à partir d'une ethnographie qui combine une observation non participante d'actions RSE de 15 sociétés du quartier d'affaires de Paris La Défense en s'intéressant au point de vue de 25 salariés qui travaillent dans leurs services "responsabilité sociale et environnementale".

Les résultats montrent que la sophistication de la formalisation de la RSE permet de délimiter son champ d'application, d'y transférer des activités existantes, de maintenir une logique d'évaluation et de court terme. Si le succès de la RSE est considéré par l'entreprise au travers du prisme des indicateurs (KPI, mesure du nombre d'heures consacrées aux opérations labellisées, nombre de participants aux manifestations, taux de satisfaction...), les salariés le décrivent localement à travers la communauté qu'elle favorise : échanges relationnels, aides, solidarités. Pour aller plus loin, ces collaborateurs sont attirés par les marques employeurs qui proposent des activités RSE accompagnées de compensations : vacances solidaires, remise d'une gourde et d'un récipient en verre pour apporter les repas, engagement associatif facilité. Dans cette conception, la RSE ne recueillerait pas l'adhésion et l'implication des salariés si elle était directement présentée comme une activité lucrative "sans préambule", sans lui donner

---

<sup>1</sup> Chassagnon, V., & Dubrion, B. (2015). "Responsabilité sociale de l'entreprise et manipulation des salariés au travail: un éclairage institutionnaliste à partir d'une analyse de la littérature sur les codes de conduite", *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, n°17.

<sup>2</sup> Bataille, G. (1949 [1976]). *La Part maudite, I. La Consommation*, in *Œuvres complètes, T. VII*, p. 17-179 et notes p. 470-501, Paris, Gallimard.

d'abord le "masque d'une divinité inaccessible" (Bataille (1949 [1976]), p. 121). En effet, si la RSE a l'apparence de la dépense improductive, sorte de "gloire divine" à l'actif de l'entreprise pour stimuler du sens vis-à-vis des collaborateurs, dans l'esprit des dirigeants elle se situe dans la limite de l'utilité (Ibid, p. 490). Ainsi, la RSE se positionne dans cet entre-deux que Bataille (1949 [1976]) décrit à propos de l'action de Franklin : comme avant "la Réforme" l'esprit du sacrifice religieux permet de justifier "consumation improductive et oisiveté de tous ceux qui avaient le libre choix de leur vie" (Ibid., p. 122), Franklin continue après "la Réforme" à conduire une économie capitaliste mais de manière non explicitement formulée pour ne pas s'opposer à l'Église. Mais cette façon de mener la transformation n'affecte pas le sens profond de "la Réforme" qui est un passage à une nouvelle forme d'économie (Weber (1904-1905 [1964])<sup>3</sup> qui "détruisit le monde sacré, le monde de la consommation improductive, et livra la terre aux hommes de la production, les bourgeois" (Bataille, 1949 [1976], p. 122).

La RSE peut être également considérée dans le cadre d'un "mouvement général d'exsudation" (Bataille, 1949 [1976], p. 31) c'est-à-dire de dilapidation qu'Abélès (2002, p. 252)<sup>4</sup> explicite : "sous peine d'imploser l'économie doit dissiper une part de l'excédent produit (...) à l'encontre de la logique utilitariste dans les économies capitalistes modernes, c'est une façon de conjurer le cercle maléfique de l'accumulation, suscitant ainsi l'adhésion du public". Le développement du "charity business" en est l'exemple. C'est cette tendance où des hommes d'affaires participent à des dîners de galas, à des causes charitables et parfois disposent eux-mêmes de leur fondation où ils investissent leur fortune. Mais d'un point de vue fiscal créer une fondation ou faire un don est une bonne opération. De plus, la philanthropie permet d'améliorer l'image du dirigeant et celle de son entreprise. Il ne s'agit plus seulement de faire un don financier mais de faire un engagement humain (Abélès, 2002, p. 258) : "donner de son temps et pas seulement son argent". Il y a une représentation du rapport entre l'individu et la communauté à la différence d'un soutien de l'art par du mécénat qui s'apparente à une dépense improductive. Ce qui fait société est important d'autant que "l'individu sans lien social ne peut prétendre à la splendeur (ne peut avoir le sens des paiements exigés)" (Bataille, 1939-1945 [1976], p.124)<sup>5</sup> : une raison supplémentaire pour l'entreprise d'inciter les salariés à s'engager en première ligne dans les opérations labellisées RSE (éducation, travail social) qui s'apparentent à la philanthropie avec pour objectif de s'intéresser à la localité où l'on travaille, où l'on réside (Abélès, 2002, p. 258). Même si Bataille (1949 [1976], p.73) n'est pas contemporain du "charity business" son analyse est éclairante : le donateur a sur "le donataire le pouvoir que le don lui a conféré. Mais ce dernier est tenu de détruire ce pouvoir en rendant le don" ou un don plus grand pour imposer le "pouvoir du don". On pourrait considérer que "donner est perdre" mais "la perte apparemment rapporte à celui qui la fait". Ce que l'entreprise donne en surface à la collectivité grâce à l'implication de collaborateurs dans des activités de RSE, est sollicité au profit du capitalisme. Il s'agit d'un exemple de dégradation de la dépense : "le capitalisme a demandé la renonciation de l'homme au gaspillage des fêtes" (Bataille (1939-1945 [1976], p. 223). Ainsi participer à une course solidaire (assimilable à une fête) apporte une contrepartie : l'implication accrue des salariés pour défendre les couleurs de l'entreprise et valoriser son image.

En synthèse, pour être utile, la RSE doit devenir une dépense productive. Les salariés sont ainsi les destinataires privilégiés de mesures et pratiques qui instaurent à leur égard de nouvelles sujétions avec des obligations issues des codes de conduite. Ils exercent également un rôle de

---

<sup>3</sup> Weber, M. (1904-1905[1964]), *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1964.

<sup>4</sup> Abélès, M. (2002). *Les nouveaux riches, un ethnologue dans la Silicon Valley*, Paris, Odile Jacob.

<sup>5</sup> Bataille, G. (1939-1945 [1976]). *La limite de l'utile*, in *Œuvres complètes, T. VII*, p. 181-280 et notes p. 502-598, Paris, Gallimard.

sentinelles sur des questions de corruption, de compliance ou de devoir de vigilance. Cette recherche analysée à la lumière de la pensée de Georges Bataille aboutit à une déconstruction de la vision instrumentale de la RSE plus traditionnelle des sciences de gestion pour mettre en œuvre une approche compréhensive du rôle joué par les salariés en s'impliquant dans des opérations inspirées par l'entreprise.